



| | | | |
|----------|-------------------------------|--------|----------------------|
| N° 22 | Droit social | 1 jour | En intra sur demande |
| | Rédiger le contrat de travail | | |

Intervenant : Maître Louis-Philippe BICHON
Avocat conseil en droit social

Coût : nous consulter

Public /Prérequis et modalités d'accès à la formation : Directeurs d'association ou d'établissement, responsables ou personnes en charge des ressources humaines
Pas de prérequis.

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS Centre a la possibilité d'adapter dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : formation@uriopss-centre.fr

Modalités pédagogiques :

Formation en présentiel, à distance ou mixte (présentiel + distanciel) possible.
Alliance de théorie et de cas pratiques sur chacun des chapitres.
Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier.
Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

Modalités d'évaluation :

Evaluation des acquis en cours de formation :
Etudes d'exemples tirés de la vie des entreprises.
Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Effectif minimum : 3 personnes

Capacité maximum : 12 personnes

Contact : formation@uriopss-centre.fr

Lieu : Orléans

Objectifs pédagogiques

- Choisir l'outil contractuel au regard des besoins des services
- Identifier les clauses obligatoires
- Eviter les pièges par la maîtrise des outils juridiques de sécurisation de ses pratiques.

Programme

I – La définition du contrat de travail :

- Caractéristiques juridiques
- Notion d'obligations réciproques
- Le pré-contrat : la promesse d'embauche

II - Les mentions obligatoires du contrat de travail :

- Les règles communes à tous les contrats :
- L'application de la convention collective
- La durée et la rupture de la période d'essai
- La question du respect de la vie privée du salarié
- La fiche de poste
- Les clauses sur la durée du travail et la rémunération
- Les clauses particulières (exclusivité, confidentialité, astreinte, mobilité, dédit-formation, avantage en nature,...)

III - La mise en place contractuelle du temps partiel :

- La rédaction de l'un des 4 modes d'aménagement du temps de travail
- La clause relative aux heures complémentaires
- Le recours aux avenants temporaires

IV - Le cas particulier du CDD :

- Le motif du recours
- Les clauses obligatoires
- L'avenant de renouvellement (motif, durée)
- Le CDD à terme imprécis (terme du contrat, garantie minimale d'emploi)

III – La modification du contrat de travail :

- Distinction entre la simple modification des conditions de travail et modification du contrat de travail: notions, procédures, et conséquences du refus du salarié
- La modification de la durée du travail : le congé parental à temps partiel ; le mi-temps thérapeutique ; le temps partiel « en raison des besoins de la vie personnelle
- La modification pour raison disciplinaire.

